

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AUX VIOLENCES SEXUELLES INVISIBLES

Victoriaville, le 5 juin 2018 — Depuis 2001, selon le Secrétariat à la condition féminine du Gouvernement du Québec, les agressions sexuelles commises envers les femmes âgées qui sont déclarées à la police ont augmenté considérablement. Malgré cela, la violence sexuelle envers celles-ci demeure tabou, voire invisible. Il en est de même avec les femmes vivant avec une limitation fonctionnelle. On n'en parle pas ou peu. C'est dans cette perspective que la Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec (TCMFCQ) lance un projet pour sensibiliser les femmes et offrir une trousse d'information pour les organisations du Centre-du-Québec afin de les outiller à mieux comprendre la problématique et à référer vers les services appropriés.

Selon une statistique du gouvernement du Québec, les femmes de 45 ans et plus ayant un handicap physique sont trois fois plus à risque de subir une agression sexuelle que les femmes en général (une sur dix). Elles aussi font l'objet de tabou, sont marginalisées et vivent plusieurs obstacles quand elles veulent dévoiler leur agression. D'autant plus que la dépendance de certaines d'entre elles augmente le risque que l'agresseur soit une personne de son entourage. Il ne faut surtout pas oublier la honte et la peur qui accompagnent habituellement l'agression.

La même problématique, à peu de chose près, s'applique aux femmes victimes d'agression sur leur lieu de travail. À cet égard, il serait plus approprié de qualifier l'acte de harcèlement sexuel. Toutefois, selon la loi, celui-ci est considéré comme une agression sexuelle. Ainsi, l'agresseur se retrouve généralement chez un collègue de travail, un supérieur immédiat, voire l'employeur.

Par ailleurs, selon Jaimmie Lajoie directrice de la Table régionale de concertation des personnes âgées du Centre-du-Québec, « les femmes âgées sont aussi confrontées à la montée des agressions à caractère sexuel. Elles doivent faire face à un éventail de situations inconfortables ou même inacceptables, qui limitent leur droit de consentir à des relations intimes ou sexuelles. La notion de consentement peut paraître complexe à établir lorsqu'il est question de devoir conjugal. La culpabilité est tout aussi intense lorsqu'une proposition d'amitié est possiblement mal interprétée et les dommages demeurent encore présents, même après toutes ces années à protéger l'honneur familial. »

« Ce projet, financé par le Secrétariat à la condition féminine du Gouvernement du Québec, en est un de *sensibilisation* et non de dénonciation. Avec la participation de différents partenaires, nous avons produit un dépliant informatif avec la définition de l'agression sexuelle, la notion de consentement, des mythes et réalités, des numéros de téléphone concernant la problématique et plus encore. Nous avons aussi produit une courte capsule vidéo pour chaque public cible :

femme aînée, avec un handicap et en milieu de travail » souligne Renée Levasseur, agente de projet à la Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec.

Nos partenaires : Table régionale de concertation des personnes aînées du Centre-du-Québec ; FADOQ du Centre-du-Québec ; Handicap Action Autonomie Bois-Francs ; Chambre de commerce et d'industrie Bois-Francs / Érable ; BRIO-RH et la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

La mission de la TCMFCQ est de travailler à l'amélioration des conditions de vie des femmes en étant un lieu de réflexion et d'action tourné vers le changement.

– 30 –

Pour informations :

Renée Levasseur, agente de projet à la TCMFCQ

819-758-8282

sante@femmescentreduquebec.qc.ca